



Gustavia

Pour la promotion du brasseur d'air dans le **résidentiel** et le **tertiaire (hors hébergements de tourisme)** sur le territoire de Saint-Barthélemy, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025

## Prime économies d'énergie résidentielle et tertiaire (hors hébergements de tourisme)

| Produit MDE    | Résidentiel | Tertiaire   |
|----------------|-------------|-------------|
| Brasseur d'air | 150 €/unité | 100 €/unité |



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gp](#)